



COMMUNIQUE

Paris, le 19 mars 2020

Chers collègues,

Notre pays traverse une crise sanitaire sans précédent et l'implication de tous les praticiens publics et privés est indispensable.

Conformément aux recommandations, il convient de stopper impérativement et immédiatement toute activité programmée non urgente (chirurgie et consultations) et de se concentrer uniquement sur les urgences vraies. Nous devons préserver les ressources et nos forces afin d'épauler et soutenir nos collègues.

Le CNP-COT demande expressément à tous les chirurgiens orthopédistes qui ne l'ont pas encore fait de se mettre au service de la communauté, en proposant leurs services pour accueillir dans leurs structures la traumatologie courante afin de soulager les urgentistes.

Il est également possible de se proposer pour épauler les urgentistes sur place dans les services d'urgence.

Toutes les structures privées et publiques doivent proposer, dans les limites de leur compétence, leur aide afin de prendre en charge les patients nécessitant une intervention urgente.

Nous vous demandons de contacter vos chefs d'établissement afin qu'ils prennent les mesures nécessaires avec les tutelles.

Le CNP-COT compte sur la mobilisation sans réserve de tous les chirurgiens orthopédistes.
Soyons tous solidaires !

Docteur Philippe Tracol
Président du CNP-COT

Professeur Luc Favard
Président de la SOFCOT

Professeur Alexandre Poignard
Secrétaire Général CNP-COT

Et le Bureau du CNP-COT